

Nous, élus locaux et régionaux, réunis à Barcelone les 2 et 3 mai 2010, lors du 2^{ème} Forum des Autorités Locales et Régionales de la Méditerranée,

1. Nous nous félicitons de la création de l'Union pour la Méditerranée approuvée lors du Sommet des chefs d'État et de gouvernement qui s'est tenu au mois de juillet 2008 à Paris ; nous souhaitons que le prochain Sommet, qui se tiendra à Barcelone le 7 Juin 2010, donne l'impulsion nécessaire pour avancer de façon décisive vers une plus grande cohésion sociale et territoriale entre les différentes rives.
2. Nous constatons que l'Union pour la Méditerranée (UpM) soulève de grands espoirs ; elle sera évaluée au nombre d'actions concrètes mises en œuvre pour renforcer la coopération à tous les niveaux - local, national et à l'échelle de la région- pour contribuer à la paix et à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens de la Méditerranée. Nous saluons la mise en place de son Secrétariat Général à Barcelone, persuadés qu'il sera le moteur qui nous permettra d'avancer dans la mise en oeuvre des projets et qu'il sera capable d'inclure les acteurs décentralisés à cette nouvelle dynamique, au nom de la réciprocité.
3. Nous attendons de la Commission européenne, du Parlement et du Conseil le renforcement du partenariat euro-méditerranéen pour la période 2014-2020. Nous nous inquiétons, malgré le lancement de l'UpM, que la Méditerranée ne soit plus une priorité de la politique européenne. Nous appelons à ce que l'avenir de la politique de voisinage, tant en terme de degré d'intégration que de partenariat financier, respecte l'équilibre instauré entre l'Est et le Sud de l'Europe, tout en proposant aux pays partenaires méditerranéens qui le souhaitent un partenariat renforcé avec l'Union européenne. Nous souhaitons contribuer à l'élaboration d'une nouvelle stratégie intégrée pour la Méditerranée qui puisse capitaliser l'initiative politique de l'Union pour la Méditerranée.
4. Nous soulignons que la crise économique a profondément affecté les citoyens, les acteurs économiques et les autorités locales et régionales de tous les pays et que ceci nous oblige à replacer le développement économique, l'innovation et la cohésion sociale en tête des principales priorités. Nous rappelons que ces priorités sont reliées en grande partie aux marchés locaux et aux opportunités qu'offrent les territoires en Méditerranée. Les collectivités territoriales sont prêtes à s'engager, en partenariat avec les Etats et les institutions régionales, dans la mise en œuvre des plans locaux et régionaux de développement.
5. Nous sommes convaincus que les projets identifiés comme des secteurs prioritaires par l'UpM (dépollution de la Méditerranée, autoroutes de la mer et terrestres, protection civile, énergies de substitution, enseignement supérieur et recherche, développement des petites et moyennes entreprises) offrent de nombreuses possibilités pour la participation des autorités locales et régionales. Leur implication en amont du processus -comme par exemple dans le domaine de l'eau où elles sont associées à l'élaboration de la stratégie méditerranéenne- est certainement une des garanties pour atteindre les résultats attendus.
6. Nous exprimons notre soutien à la création d'un projet sur le développement urbain durable, domaine de coopération prioritaire évoqué dans la déclaration des Ministres des Affaires Etrangères de l'UpM du 4 novembre 2008. Avec leur croissance rapide -notamment sur la rive Sud- les villes concentrent un grand nombre de défis majeurs pour la région : la compétitivité du tissu économique, les politiques d'inclusion sociale pour les migrations, l'accès aux services essentiels et au logement, la gestion du foncier et des transports, la dégradation de l'environnement. Nous rappelons également qu'un développement urbain durable est interdépendant d'un développement rural durable, et souhaitons que les problématiques spécifiques aux territoires ruraux soient prises en compte.
7. Nous nous félicitons du lancement, le 21 janvier dernier à Barcelone, de l'Assemblée Régionale et Locale Euro Méditerranéenne (ARLEM), à l'émergence de laquelle nous avons largement contribué. Cette Assemblée doit être le cadre de la présence institutionnelle des gouvernements locaux et régionaux dans le développement de l'Union pour la Méditerranée.
8. Nous appelons à la tenue de conférences Europe - pays du Sud et de l'Est consacrées à la coopération décentralisée à l'image du Forum des autorités locales UE-Maroc qui s'est tenu à Cordoue, du 1 au 3 mars 2010, conférences à l'organisation desquelles nous souhaitons être associés.

9. Nous demandons à la coprésidence, aux Etats partenaires et au Secrétariat de l'UpM d'associer de manière active les gouvernements locaux et régionaux :
- à la préparation de la réunion ministérielle sur le développement urbain durable (prévue en novembre 2010) ;
 - aux réunions interministérielles euro-med et de l'UpM au titre d'observateurs afin qu'ils apportent une contribution active et efficace dans les domaines qui les intéressent directement ;
 - aux mécanismes de coopération et de mobilisation de projets en partenariat avec l'UpM, les Etats partenaires et les bailleurs de fonds, comme il a été esquissé dans le domaine de l'eau.
10. Nous tenons à prendre toute notre place dans la négociation sur la future politique de voisinage de l'Union européenne qui constituera le cadre politique et budgétaire des relations euro-méditerranéennes de la période 2014-2020. Nous souhaitons que celle-ci puisse franchir une nouvelle étape en faveur d'une politique de convergence qui renforce, au plus près du terrain, la programmation d'actions locales et régionales au même titre que la politique européenne de cohésion économique, sociale et territoriale. Nous appelons également de nos vœux le renforcement des outils de coopération territoriale :
- Au niveau du partenariat euroméditerranéen dans son ensemble, à travers le renforcement des politiques de coopération décentralisée (suite des programmes ANE et AL, Ciudad, Euromed-héritage, ...).
 - Au niveau du bassin méditerranéen à travers le concept de macro-région qui devrait renforcer le programme de coopération transfrontalière par bassin maritime associant les fonds FEDER et IEVP. Sur ce dernier point, nous invitons les Etats méditerranéens à renforcer leur concertation au plus haut niveau afin de construire une programmation globale intégrant les collectivités locales et régionales dès la phase d'élaboration des priorités.
11. Nous demandons à l'Union Européenne et aux pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée d'inclure, dans le cadre du partenariat Euromed et de la politique de voisinage, des mesures d'appui et d'accompagnement aux politiques nationales de décentralisation, tant en terme de contenu que de budget. La cohésion sociale et le développement exigent une bonne gouvernance à tous les niveaux. Ceci contribuera également à asseoir et à enraciner la démocratie locale dans les territoires.
12. De notre côté nous continuerons à soutenir la Commission Méditerranée de Cités et Gouvernements Locaux Unis, instance responsable de l'organisation du Forum des Autorités Locales et Régionales de la Méditerranée, comme un espace de concertation, de dialogue et de propositions des villes, des régions et de leurs réseaux qui travaillent dans la Région. Cette Commission est, et continuera d'être, une référence et un interlocuteur efficace des instances et des institutions œuvrant en Méditerranée, notamment en appui à l'ARLEM.
13. Nous nous donnons rendez-vous à l'occasion de la troisième édition du FALRM afin de faire le point de l'état d'avancement des progrès attendus.

Nous demandons aux Coprésidents de l'Union pour la Méditerranée, ainsi qu'à la Présidence Espagnole de l'Union Européenne de transmettre les conclusions de ce 2^{ème} Forum des Autorités Locales et Régionales de la Méditerranée aux Chefs d'Etat et de Gouvernement, ainsi qu'aux responsables des institutions européennes qui se rencontreront le 7 juin 2010 à l'occasion du Sommet de l'UpM, à Barcelone.